

<https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/energies-la-facture-de-l-universite-de-cae...>

 Boris Letondeur

 7 min read

Energies : la facture de l'Université de Caen passera de 4 à 14 millions d'euros en deux ans

La crise énergétique touche tout un chacun au porte-monnaie. L'Université de Caen est loin d'être épargnée. D'ici à deux ans, sa facture de gaz et d'électricité va augmenter de 350%. Son président Lamri Adoui en appelle à l'Etat, qui a "le devoir" de participer à l'effort financier.



Les prochains hivers seront rudes financièrement pour l'Université de Caen. © Maxppp - Stéphane Geufroi

Les chiffres donnent froid dans le dos. Même si le chauffage est déjà plafonné à 19°C depuis longtemps dans les bâtiments de l'Université de Caen, la consultation des factures

prévisionnelles d'énergies ont glacé d'effroi Lamri Adoui, son président.

” En 2021, nous avons payé 4 millions d'euros. On nous annonce que cette année, il faudra payer le double, puis 14 millions en 2023.

Lamri Adoui, président de l'Université de Caen

Le dirigeant espère qu'il arrivera à prendre la vague sans se faire submerger économiquement, car la hausse du coût de l'énergie n'est pas le seul poids financier en cette rentrée. En effet, le Gouvernement a décidé au printemps de relever le point d'indice des fonctionnaires de 3,5% mais pour 2022, c'est à l'Université de payer la différence, soit une facture imprévue de 6 millions d'euros pour l'établissement bas-normand.

” On a bien conscience que l'Etat devra à un moment donné abonder et venir en soutien des universités parce que c'est quand même l'avenir de la jeunesse qui s'y joue. Si on veut qu'on puisse assumer nos vraies missions qui sont celles de vie étudiante, de formation, de recherche, d'innovation de culture scientifique, il n'y a pas le choix, il va falloir nous donner les moyens.

"La sobriété énergétique ne se fera pas au détriment des étudiants"

Pour le moment, l'Etat assure qu'il ne peut pas aider les universités, qu'il faut aller chercher de l'argent dans les fonds propres, l'argent épargné par les facultés en cas de besoin. Lamri Adoui consent qu'il s'agit là d'un cas de force majeure, mais il sait aussi calculer. La situation sera récupérable en 2022 et 2023, mais il ne faudra pas que l'effort financier aille au-delà.

En parallèle de cette obligation de réaliser des économies énergétiques pour préserver le porte-monnaie, l'Université doit présenter un projet de sobriété énergétique, pour lutter contre le réchauffement climatique. Elle doit rendre sa copie pour la fin de l'automne, objectif : une baisse de 10% de la consommation d'énergies.

L'installation d'une chaufferie biomasse prévue pour 2023 y contribuera. En revanche, Lamri Adoui se refuse à fermer les bâtiments temporairement pour que les étudiants

suivent les cours à distance, en visio, à l'instar de ce qu'a fait son homologue de l'Université Gustave Eiffel de Strasbourg.

” Ce serait reporter le coût de l'énergie sur un public déjà précaire financièrement, qui ne cesse de voir son pouvoir d'achat baisser, et qui a déjà beaucoup pâti des deux années de Covid-19, aussi bien psychologiquement que dans la scolarité.

A Caen, et dans les antennes délocalisées de l'Université, on l'assure, la sobriété énergétique et les nécessités économiques ne se feront pas sur le dos des étudiants.

Generated with Reader Mode